



COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET des INSTALLATIONS SPORTIVES.

PROCES VERBAL N° 3

Réunion plénière du : mardi 23 octobre 2018

A : 10h30

Lieu : L.F.N. ROUEN.

Présent(s): MM. Pierre MORICEAU, Christian LEFEBVRE, Raymond LAUGEROTTE, Gérard GAUTIER, Eric ANDEOLE (l'Orne), Maurice ROUELLE (La Manche), Alain COLOMBIER.
Mme Christine COGET service administratif de ROUEN secrétaire de la CRTIS NORMANDIE.
Mme Sylvie MARCHAIS service administratif de CAEN secrétaire de la CRTIS NORMANDIE.

Invités à la première réunion de la CRTIS

Mr Alain FLAMENT Président de la commission des compétitions seniors de la LFN.
Mr Jean BOQUET responsable des compétitions seniors à ROUEN.

Membre(s) excusé(s): Roger PIQUET et Jean Claude CHAPILLON

Membre(s) absent(s): néants.

ADOPTION DU PROCES VERBAL :

La Commission procède à l'adoption du procès-verbal de la réunion plénière N° 1
Du 25-09-2018. Pas d'observation, le procès-verbal est adopté.

Les décisions ci-après de la Commission Régionale des Terrains sont susceptibles de recours auprès
de la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme prévues à l'article 89 des Règlements
Généraux de la L.F.N

Félicitations : néant

Condoléance : néant

AFFAIRES EXAMINEES ou HOMOLOGATIONS.

1 - COURRIERS reçus de la F.F.F.

- 17/07/2018 : courrier pour le club de OISSEL lui demandant de lui fournir un terrain de niveau 3 avec
un éclairage E4. minimum pour la saison 2018 / 2019.

- 25/07/2018 : lettre de dérogation pour le Parc des sports de OISSEL pour participer au championnat
de National 3 pour la saison 2018 / 2019. En attente de la mise à jour de leur installation.

- 27/07/2018 : confirmation de la Mairie de PETIT QUEVILLY sur le délai de réalisation des travaux de protection des joueurs entre le car et accès aux vestiaires pour le 31/12/2018 au terrain Michel MUTEL à Petit QUEVILLY.
- 04/10/2018 : confirmation de la F.F.F. à l'AS CHERBOURG : lors des travaux de clôture du stade Maurice POTAIRE le classement reste confirmé.
- 05/10/2018 : Confirmation des éclairages de GRAND QUEVILLY. LE HAVRE OCEANE. MENILLES. MONDEVILLE. COURCEUILLES. DUCEY les CHERIS
- 08/10/2018 : courrier reçu sur le classement des terrains chêne à LEU NNI 763220104SYE.
- 08/10/2018 : idem classement stade pierre LEFRANCOIS 1. NNI 763260101 5SYE
- 08/10/2018 : lettre de Mr BERLY de la FFF qui s'étonne de l'utilisation du terrain synthétique en construction (à voir avec les terrains désignés).
- 08/10/2018 : lettre de Mr BERLY de la FFF nous informant de la fin des travaux du terrain synthétique de GISORS.
- 09/10/2018 : documentation sur le FAFA 2018/2019 mis en ligne le 10/10/2018 pour les nouveaux dossiers.
- Classement stade Jacques GAMBADE NNI 764980501 classé au Niv 5sye jusqu'au 04/02/2028.
- 15/09/18 : reçu compte rendu de la réunion du 07/09/2018 de la commission du FAFA
- Avis de la FFF sur le terrain synthétique de VIRE NNI 147620106 du 16/05/2018 et transmis à la ligue le 25/05/2018
- Classement Michel MUTEL NNI 764980201 au niveau 3 après réception des travaux demandés

Suivi des installations :

2 - COURRIERS RECUS ou expédiés de la L.F.N.

- 11/09/2018 : envoyé liste des terrains par district
- 11/09/2018 : reçu attestation d'ouverture au public du terrain synthétique parc des COSMONAUTES à partir du 11/09/2018 de la ville de BOIS GUILLAUME.
- 12/09/2018 : de Monsieur VELOT Roger demande sur l'absence d'eau chaude dans les vestiaires de la MALADRERIE à CAEN.
- 12/09/2018 : attestation d'ouverture au public de 300 personnes du 11/09/2018 de la ville de VAUDRY :
- dérogation CHÈNE à LEU 1 envoyé au club.
- 21/09/2018 : lettre du bureau exécutif de la LFA sur l'évolution du FAFA en 2018/2019
- 20/09/2018 - document sur la billetterie coupe du monde 2019.
- 12/10/2018 : Reçu de la CRD PV du 11/10/2018 un rapport du match Saint Romain de COLBOSC contre SOTTEVILLE CC au sujet d'un manque de sécurité entre vestiaires et terrain.

3 – Courriers de l'EURE 27 :

- 21/07/2018 - envoyer lettre à Mr CHADEBAUD Frédéric pour SAINT PIERRE DE BAILLEUL pour les travaux manquant pour faire le classement au niveau 6 du terrain.
- 27/08/2018 - rapport de Monsieur Samuel GREMONT sur la pelouse de LA CROIX SAINT LEUFROY lors de la Coupe de France du 19/08/2018 pelouse non coupée.
- 03/10/2018 - transmis un plan avec la position de la main courante à la mairie de ETREPAGNY.

- 09/10/2018 - lettre reçue du club de la HAYE MALHERBE sur l'entretien de ses installations sportives non réalisé le jour des matchs

4 - Courriers du CALVADOS 14 :

- 12/09/2018 : demande de renseignements pour exécution d'un nouveau terrain en herbe mairie de BONNEBOSQ (transmis à Jean Claude CHAPILLON) pour réponse.

5 - Courriers de la SEINE MARITIME 76 :

- 20/06/2018 - reçu de la Mairie de OISSEL confirmation pour fournir plans du terrain NIV 6 pour éclairage.

- 07/08/2018 : reçu attestation de capacité pour le stade Pierre Lefrançois à ROUEN.

- 10/10/2018 : reçu plan du stade Rousseau avec barrières de sécurité complémentaires.

- 13/10/2018 : réalisation d'un terrain synthétique à SAINT ROMAIN DE COLBOSC, plan à fournir pour avis préalable et voir le niveau de classement possible NNI 766470103SYE

6- Courriers de l'ORNE 61 :

- reçu de Monsieur Alain HORPIN INGERI plan pour un terrain de **Foot5 pour observations**.

7- Courriers de la MANCHE 50 :

- 08/10/2018 : reçu lettre de la mairie du VAL SAINT PERE demandant une aide sur les travaux à apporter pour améliorer la qualité de pelouse.

- 09/10/2018 : plan reçu sur la position des bancs de touche suivant relevés du Stade de LUCEY. Une contre visite de la FFF sera à prévoir avant un classement définitif.

- 15/09/2018 : classement du terrain stade Albert Legoupil à BRICQUEBEC annexe NNI 500820103 Niv foot à 11. Observation le banc de touche n'est qu'à 1.8m au lieu de 2.5m et main courante à 1,8m au lieu de 2.5m. Lettre à envoyer à la mairie pour modification de la position des lignes de touche à mettre à 2.50m de la main courante. l'AOP permet 1783 spectateurs et permanent.

8 - TERRAINS et GYMNASES HOMOLOGUES

NOTA à mettre sur chaque classement ou confirmation de terrain :

-Chaque installation de niveau 5 n'ayant pas la surface de 20m² suivant les normes du 1^{er} janvier 2000, verra sa prochaine confirmation de classement dans 10 ans ramener au niveau inférieur.

1. DISTRICT DU CALVADOS

- 09/04/2018 - reçu AOP stade de MEZIDON

- 04/09/2018 - stade J. DETERVILLE éclairage

- 11/09/2018 -stade Pierre PIQUET 2 ECLAIRAGE fact unif 0.73 lux rap éclairage 0.57 classé en E5. NNI 143710102.

- 11/09/2018 - terrain Roger LEROYER à CUVERVILLE NNI 142150101 à voir surface et vestiaires

- 13/09/2018 - stade Maurice SOULAGE Complément photos et rapport fourni.

- 13/09/2018 - dossier du stade de LIVAROT à compléter

- 19/09/2018 -VIRE STADE PIERRE COMPTE 6 NNI 147620106 Niv 4SYE

- 20/09/2018 - terrain route de CAUMONT 14650 CARPIQUET NNI 141370203 Niv A8

- 20/09/2018 - terrain route de CAUMONT 14650 CARPIQUET NNI 141370202 Niv 5

- 20/09/2018 - terrain route de CAUMONT 14650 CARPIQUET NNI 141370201 Niv A11

- 21/09/2018 - terrain Joseph DETERVILLE NNI 141180302 14000 CAEN Niveau 5

- 21/09/2018 - terrain chemin vert 14000 CAEN annexe U8 NNI 141180703 Niveau A8

- 21/09/2018 - terrain chemin vert 14000 CAEN annexe NNI 141180702 Niveau foot à 11.

- 21/09/2018 - terrain chemin vert 14000 CAEN NNI 141180701 Niveau 5

2. DISTRICT DE L'EURE.

- 20/09/2018 - terrain André Lafosse 27230 SAINT GERMAIN LA CAMPAGNE
NNI 275470101 classé Niv 5.

3. DISTRICT DE LA MANCHE

Stade André Debesne à DUCEY NNI 501680101 classement en Niv 4 à fournir plan position des bancs de touche par rapport à ligne médiane ; banc de touche délégué non représenté .une visite sera à prévoir par la CFTIS.

4. DISTRICT DE L'ORNE

5. DISTRICT DE SEINE MARITIME

- Stade MICHEL MUTEL NNI 764980201 travaux à finir
- 19/09/2018 - Stade François Salomon 2 NNI 765400102 à fournir plan de vestiaires.
- Lettre de la Mairie de GRAND QUEVILLY Monsieur Eric RACTEL demandant de faire apparaître tous les terrains du complexe sur foot 2000.

9- FAFA

- 05/09/2018 - rapport pour SAINT PIERRE DE BAILLEUL terrain à agrandir et main courante à faire.
- 05/09/2018 - à fournir les relevés d'éclairage et la qualité du synthétique à FLERS NNI 1503161101
- 05/09/2018 - classement de l'éclairage du terrain foot à 5 à FLERS non reçu NNI 1503161101.
- 18/09/2018 - pour le club de VAL DE RISLE contrat de travail en CDI
- 18/09/2018 - PV FAFA de la BREAUTE.
- 18/09/2018 - PV FAFA sur MESNIL-ESNARD.

10- LA COMMISSION DE DISCIPLINE

- 12/10/2018 - reçu de la CRD PV du 11/10/2018 un rapport du match SAINT ROMAIN DE COLBOSC contre SOTTEVILLE CC au sujet d'un manque de sécurité entre vestiaires et terrain.

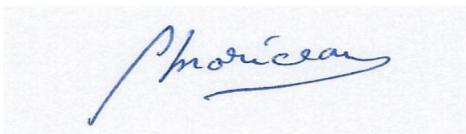
Le match US MORTAGNAISE contre FC CARROUGES a été joué sur le terrain NNI 612930102 classé foot à 11 au lieu d'un niveau 5 et sans vestiaire, pas du tout approprié au niveau R2 féminines. (terrain de 86x56m).

- Prochaine réunion de la CRTIS : le mardi 11/12/2018 à 10h30.

Aucune question n'étant formulée la réunion s'est terminée à 16 heures 30.

Le Président de la Commission de la CRTIS

Monsieur Pierre MORICEAU



Le Secrétaire de la CRTIS

Monsieur Christian LEFEBVRE

